

Objectifs : éviter tout risque de transmission d'infection par le sang, les liquides biologiques ou tout autre produit d'origine humaine et tout autre risque de transmission croisée de micro-organismes.

Description de la conduite à tenir : tous professionnel, lors de tout soins pour tout résident.

Hygiène des mains



- Entre deux résidents, deux activités.
- Remplacer le lavage des mains par la désinfection par friction avec une solution hydro-alcoolique dès que possible
- Systématiquement après le retrait des gants

Port de gants

Les gants doivent être changés entre deux résidents, deux activités.

- Si risque de contact avec du sang ou tout autre produit d'origine humaine, les muqueuses ou la peau lésée du résident, notamment à l'occasion de soins à risque de piqûre (hémoculture, pose et dépose de voies veineuses, chambre implantable, prélèvements sanguins...) et lors de la manipulation de tubes de prélèvements biologiques, linge et matériel souillés...



ET

- Lors de tout soin, lorsque les mains du soignant comportent des lésions.

Port de tablier à usage unique, lunettes, masque

- Si les soins ou manipulations exposent à un risque de projection ou d'aérosolisation de sang ou tout autre produit d'origine humaine (aspiration, soins aux personnes trachéotomisées, ablation de pace Maker, manipulation de matériel et linge souillé...).



Matériels souillés



Matériel piquant, coupant, tranchant à usage unique :

- Ne pas re-capuchonner les aiguilles, ne pas les désadapter à la main, déposer immédiatement après usage sans manipulation ce matériel dans un conteneur adapté, situé au plus près du soin, et dont le niveau maximal de remplissage est vérifié.

Matériel réutilisable :

- Manipuler avec précautions le matériel souillé par du sang ou tout autre produit d'origine humaine. Vérifier que le matériel a subi un procédé d'entretien (stérilisation ou désinfection) approprié avant d'être réutilisé.

Surfaces souillées

- Nettoyer et désinfecter avec détergent-désinfectant approprié les surfaces souillées par des projections ou aérosolisation de sang ou tout autre produit d'origine humaine.



Transport de prélèvements biologiques, de linge et de matériels souillés

- Les prélèvements biologiques (double emballage), le linge et instruments souillés par du sang ou tout autre produit d'origine humaine doivent être transportés dans un emballage étanche, fermé.



Si contact avec du sang ou liquide biologique

- Après piqûre, blessure ;
- Après projection sur muqueuse (conjonctive, bucale, nasale).

Se rapporter au protocole de **conduite à tenir en cas d'AES**.

Circulaire DGS/DH/DRT N° 98-228 du 9 avril 1998 relative aux recommandations de mise en oeuvre d'un traitement antirétroviral après exposition.

| | | | |
|--|--|---|--|
| <p>Nom : Fonction :</p> <p>Visa :</p> | <p>Rédacteur Sylvie Lacoste</p> | <p>Validation S.LACOSTE, Directrice</p> <p>C.Pinganaud Médecin coordonnateur</p> | <p>Conformité à la gestion qualité Audrey TINNES, Chargée Qualité</p> |
|--|--|---|--|